

Recherche-action émancipatrice sur la participation des habitants de quartiers populaires à la construction d'actions portant sur l'information de proximité en matière de santé

Contexte de la recherche-action :

La fédération des associations de médiation sociale et culturelle d'Île-de-France (LaFédé) œuvre pour la reconnaissance du métier de médiatrice sociale et culturelle comme une pratique professionnelle à part entière du champ du travail social.

Les associations de médiation sociale et culturelle qui composent LaFédé travaillent régulièrement autour de problématiques liées à la santé, en orientant et en accompagnant les personnes dans leurs démarches de santé et en facilitant le décodage culturel entre soignés et soignants quand cela s'avère nécessaire. Par exemple, plusieurs associations ont travaillé autour de la gynécologie et du suivi de grossesse afin que les femmes et les professionnels puissent comprendre les similitudes et différences entre ce suivi en France et dans d'autres pays afin de pouvoir communiquer ensemble et proposer un suivi respectant les représentations de chacun.

En 2016-2017, LaFédé (Fédération des associations de médiation sociale et culturelle d'Île-de-France) a été sollicitée par l'ARS pour associer les habitants des quartiers populaires à l'élaboration du futur Plan Régional de Santé (PRS) 2018-2022.

Huit associations de la fédération implantées dans huit villes différentes ont participé à ce projet (l'ARIFA à Clichy-sous-Bois, L'ACSBE à Saint-Denis, l'AARMMI à Drancy, l'AFMSCP à Pantin, Médiation culture et vie à Rosny-sous-Bois, l'association LEA à Montreuil, Espace 19 à Paris XIXème, l'association des femmes-relais et médiateurs interculturels à Champigny-sur-Marne). Dans chaque ville, un groupe d'habitants s'est constitué et s'est réuni deux fois au niveau local. La première réunion portait sur la construction d'une définition de la santé et sur la liste des critères l'influençant (positivement ou négativement) tandis que la seconde réunion a permis aux habitants de proposer des pistes d'actions concrètes visant à améliorer la santé des habitants et/ou d'approfondir les discussions sur les facteurs déterminants repérés lors de la première réunion. Chaque groupe était composé d'une dizaine d'habitants et l'idée était que le groupe reste dans la mesure du possible le même d'une réunion à l'autre.

Fin janvier 2017, les différents groupes se sont réunis à Pantin afin de mettre en commun leurs propositions, l'objectif étant de les prioriser. Une nouvelle réunion a ensuite eu lieu en avril 2017 regroupant une dizaine de membres de la CRSA (Conférence régionale de la santé et de l'autonomie) et une vingtaine d'habitants et de médiatrices. Cette réunion a permis aux habitants de faire directement remonter leurs constatations et propositions aux membres de la CRSA.

Les discussions sur la santé ne se sont pas centrées uniquement autour du soin et du médical. La place du soin a même été plutôt réduite dans les discussions au profit des conditions de vie sur les quartiers, des modes de vie, de la précarité...

Les réunions à l'échelon local ayant été enregistrées, une publication à paraître au mois de juin 2018, reprendra les différents points abordés en se basant sur des verbatims d'habitants. Cette publication s'articulera autour de huit thèmes ayant particulièrement suscités de discussions : le cadre de vie et le logement ; le travail ; la santé mentale ; l'information sur la santé ; les personnes âgées ; l'accès aux soins ; l'alimentation ; l'activité physique.

Pour LaFédé, il était important à travers ce projet de montrer la capacité des médiatrices sociales et culturelles à faire le lien et faciliter la compréhension entre les habitants et les professionnels de l'ARS. Il était important que l'association des habitants à l'élaboration du PRS soit réelle et ne serve pas « de façade ». Il s'agissait donc que les habitants puissent aborder les thématiques jugées par eux-mêmes comme les plus pertinentes sans être bridés et que les différents constats émis puissent réellement remonter jusqu'aux responsables de l'ARS en charge du PRS.

Projet de recherche-action et élaboration du protocole :

Suite à cette première phase de travail, l'ARS propose aujourd'hui à LaFédé de monter un projet de « recherche-action émancipatrice ». Cette recherche-action s'inscrira dans l'axe du PRS « rendre chaque francilien acteur de sa santé et des politiques publiques en matière de santé ».

Lors des réunions qui ont eu lieu avec les habitants, il est apparu que les campagnes d'information de l'ARS étaient perçues par de nombreux habitants comme de la publicité, diffusant une information simplifiée, peu fiable, et non adaptée à leurs situations et modes de vies. Les médecins généralistes, les PMI et les associations de quartiers étaient à l'inverse identifiés comme les sources d'informations privilégiées par les habitants en matière de santé.

Nous faisons l'hypothèse que l'une des clés pour améliorer la diffusion et l'appropriation de l'information de proximité en matière de santé est d'y associer ses destinataires, les habitants, en prenant en compte la multiplicité des conditions de vie, des pratiques et des représentations en matière de santé qu'ils vivent et expriment.

La recherche-action partirait de cette hypothèse. Parmi la multiplicité des questions ainsi ouvertes, la problématique de l'interculturalité ainsi que celle de la posture professionnelle des médiateur.trices sont apparus comme deux enjeux importants lors de la première phase de notre travail. Elles pourraient constituer des axes privilégiés mais non exclusifs d'exploration.

La recherche-action se déploierait en trois temps : (1) une réflexion sur la manière dont les habitants peuvent être associés à l'élaboration d'actions concernant l'information de proximité en matière de santé. Ce premier temps aboutirait à la production d'un protocole d'action pour les deux temps suivants et à la définition d'indicateurs de suivi et d'évaluation des actions ; (2) la mise en place de tout ou partie des actions ainsi réfléchies ; (3) une évaluation de ces actions.

Pour mener le premier temps de cette recherche-action, LaFédé souhaiterait travailler en lien avec un.e chercheur.e qui apporterait un soutien méthodologique et une analyse distanciée sur le protocole et les critères de suivi et d'évaluation. Il.elle apporterait ce faisant un éclairage sur les enjeux de la participation citoyenne (notions clés, dispositifs existants...). Idéalement, le.a chercheur.e participerait ensuite au suivi des actions mises en œuvre et à leur évaluation.

Nous souhaitons travailler avec un.e chercheur.e spécialisé.e sur les questions de participation des habitants, qu'il.elle développe ou non des travaux dans le champ de la santé.

Estimation du budget alloué au.à la chercheur.e pour la rédaction du protocole : entre 6000 et 8000 euros.

Contact : Aurélie Dutour federation.mediation@gmail.com 06-99-99-60-75